

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

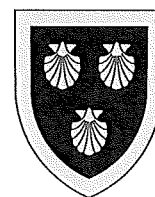
(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 04/2022

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### Invitation à une séance d'information sur le DÉFIBRILLATEUR

Une séance à la salle polyvalente est prévue

**jeudi 16 juin prochain à 19h30.**

Suite à la pose d'un défibrillateur à l'entrée de la grande salle, la Municipalité invite la population à une séance d'information présentée par CardioRea. Participation ouverte à tous sans inscription, durée 1 h à 1h ½.

D'autre part, les personnes intéressées à être « *premier répondant* », c'est-à-dire, à être contactées par le 144 en cas d'incident ayant lieu dans le village ou à proximité, peuvent s'annoncer à l'Administration communale. Conditions : être âgé(e) de 18 ans minimum, posséder un téléphone mobile et avoir une formation de premiers secours niveau BLS-AED-SRC.

### Passeport vacances 2022

- Périodes : du lundi 4 au dimanche 17 juillet et du lundi 8 au dimanche 21 août.
- Traditionnel : pour les enfants **dès 9 ans révolus** (nés avant, et au plus tard, le **04.07.2013 pour la session de juillet et nés avant, et au plus tard, le 08.08.2013 pour celle d'août et jusqu'à 15 ans, fin de scolarité obligatoire**). Fr. 45.00 / Fr. 40.00 dès le 2<sup>ème</sup> enfant d'une même famille.
- Farniente : pour les enfants **dès 13 ans révolus** (nés avant, et au plus tard, le **05.07.2009 jusqu'à 15 ans, fin de scolarité obligatoire**). Fr. 25.00 sans réduction « famille ».
- Vente des passeports : du lundi 30 mai au vendredi 10 juin au bureau communal durant les heures d'ouverture. *Merci de bien vouloir apporter une photo type passeport à cette occasion.*

### Plan canicule 2022

Nous rappelons ici que les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais que les seniors sont plus particulièrement touchés.

Faiblesse, confusions, vertiges, nausées et crampes musculaires sont les symptômes possibles d'un coup de chaleur, il faut agir immédiatement !

***En présence de signaux d'alerte :***

***Appelez le médecin traitant;***

***S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133;***

***En cas d'urgence appelez le 144.***

>>> *Suite au verso*

## Conseils en cas de grandes chaleurs :

### **1. *Se reposer... rester au frais...***

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

### **2. *Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir...***

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit... Porter des vêtements clairs, amples et légers... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

### **3. *Boire régulièrement... manger léger...***

## **Conseil communal**

Dans sa séance du 31 mars 2022, le Conseil communal a accepté :

- Le préavis municipal n° 01/2022 relatif à une demande de crédit pour les mesures d'aménagement de sécurité du centre du village et arrêts de bus LHand;
- Le préavis municipal n° 02/2022 relatif à une demande d'autorisation au Conseil communal de Goumoëns pour l'aliénation de la parcelle RF n° 24 et du bâtiment ECA n° 102 (ancien abattoir communal de Goumoens-la-Ville).

## **Animaux agonisants ou morts**

Pour mémoire, concernant les animaux trouvés agonisants ou morts sur la route ou le domaine public, durant les week-ends et en dehors des jours ouvrables, appeler le n° d'urgence de la Surveillance de la faune 021 557 88 55 de 17h00 à 0800 ainsi que les week-ends et jours fériés. La semaine et durant les jours ouvrables, prendre contact avec le service communal de voirie au 079 295 01 24.

## **Centre de tri – Troc mobile**

Suite à une réorganisation, la Municipalité lance un appel au bénévolat concernant la gestion du Troc mobile anciennement installé au Centre de tri. Pour toute question, prendre contact avec M. Laurent Vulliamy qui renseignera, tél. 021 886 15 44.

La Municipalité